



Symposium international de la Banque de France : « Banques centrales, quelle voie suivre »

La crise financière de 2008 a considérablement accru les défis à relever par les banques centrales à travers le monde. Celles-ci ont dû d'abord prévenir l'effondrement des systèmes financiers, puis inventer des politiques adaptées à un enchaînement de circonstances inconnues jusqu'alors, de la crise des subprimes aux blocages des marchés monétaires, de la limite à zéro des taux d'intérêt à la crise de la dette souveraine en zone euro. La Banque de France a organisé un symposium international qui a été l'occasion de revenir sur les enseignements à tirer de la crise pour les banques centrales. Il a rassemblé un large groupe de gouverneurs, d'universitaires et de dirigeants issus du secteur privé et des organisations multilatérales. Les débats ont porté sur la conduite de la politique monétaire en présence de dette publique élevée, des mutations du système financier, de l'interaction entre flux de capitaux globaux et les politiques macroéconomiques locales, ainsi que de l'interaction de ces dernières.

Le Symposium et les interventions : <https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/symposium-international.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 novembre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire [...], nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. Dans le sillage des décisions prises le 2 octobre 2014, nous avons commencé, le mois dernier, à faire l'acquisition d'obligations sécurisées dans le cadre de notre nouveau programme. Bientôt, nous commencerons également à faire l'acquisition de titres adossés à des actifs (asset - backed securities – ABS). Les programmes dureront au moins deux ans. Avec la série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui seront conduites jusqu'en juin 2016, ces achats auront une incidence notable sur notre bilan, qui devrait retrouver les dimensions qu'il affichait début 2012 [...]. Grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre, la politique monétaire a réagi aux perspectives de faible inflation, à un essoufflement de l'élan de croissance et à l'atonie persistante de la dynamique de la monnaie et du crédit [...]. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, nos mesures de politique monétaire contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux proches de notre objectif. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, et en tenant compte de nouvelles informations et analyses, le Conseil des gouverneurs suivra de près et évaluera constamment le caractère approprié de l'orientation de sa politique monétaire. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Le Conseil des gouverneurs a chargé les services de la BCE et les comités compétents de l'Eurosysteme de veiller à la préparation en temps voulu des nouvelles mesures qui pourraient, le cas échéant, devoir être mises en œuvre. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5% en septembre 2014, stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0% de septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1% en septembre 2014, également stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,8% de septembre 2013. Eurostat estime qu'en septembre 2014, 24,512 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,347 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 108 000 dans l'UE28 et de 19 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2013, le chômage a baissé de 1,818 million de personnes dans l'UE28 et de 826 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (5,0%) ainsi qu'en Autriche (5,1%), et les plus élevés en Grèce (26,4% en juillet 2014) et en Espagne (24,0%).

Actualités législatives

Ordonnance n° 2014-1332 du 6 novembre 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au mécanisme de surveillance unique des établissements de crédit :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717034&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-1332:

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717027&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1310 du 31 octobre 2014 relatif aux missions du Haut Conseil de stabilité financière

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689966&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1190 du 15 octobre 2014 relatif aux modalités de calcul du taux annuel effectif de l'assurance en matière de crédit à la consommation et de crédit immobilier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029597023&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le climat des affaires se maintient au 3^e trimestre 2014

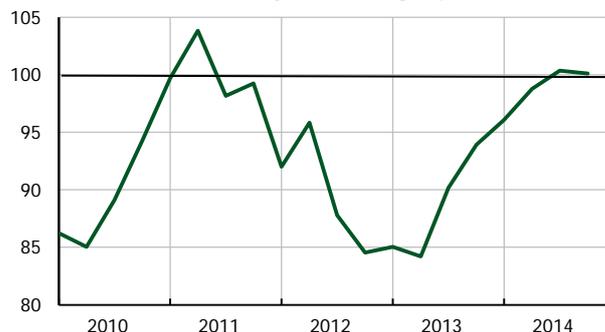
Au troisième trimestre 2014, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'est stabilisé au niveau de sa moyenne de longue période, après cinq trimestres de hausse continue. Ce seuil n'avait pas été atteint depuis début 2011.

La décomposition entre les composantes passée et future confirme que les perspectives d'amélioration envisagées les trimestres précédents se concrétisent. La composante passée progresse en effet de 2,4 pts.

De son côté, la composante future apporte un message plus mitigé ce trimestre et pèse sur l'ICA pour la première fois depuis le premier trimestre 2013 (-2,6 pts). Cette inflexion sur le trimestre provient essentiellement d'une dégradation des perspectives d'investissement, après un probable excès d'optimisme les trimestres précédents. L'activité prévue reste quant à elle bien orientée, toujours en amélioration mais dans un contexte de prix en baisse.

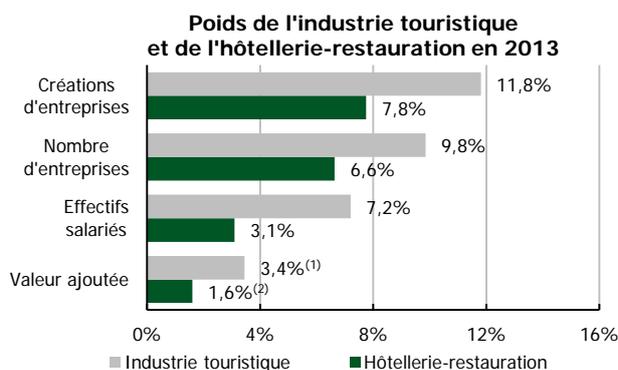
Les « premières tendances » au 3^e trimestre 2014 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).

Indicateur du climat des affaires à La Réunion
100 = moyenne de longue période



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Le tourisme à La Réunion : une activité qui peine à décoller



(¹) En 2005 ; (²) Compte définitif 2009
Source : Insee -compte définitif, REE ; calculs IEDOM

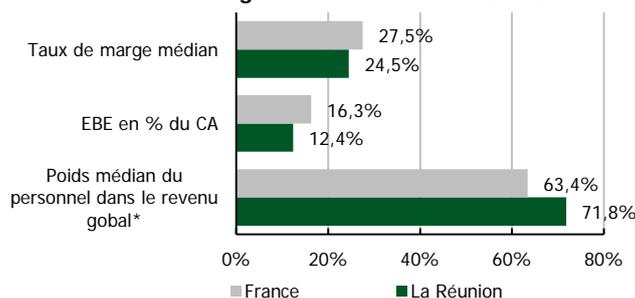
La priorité est donnée à la clientèle locale, tant en termes de dépenses (plus de la moitié des dépenses touristiques) que de trafic de passagers (60 % du trafic total).

L'hôtellerie réunionnaise a particulièrement souffert de la chute de la fréquentation touristique extérieure liée à la crise sanitaire du chikungunya de 2006, ce qui a conduit à une contraction d'un tiers de la capacité d'accueil. Cette offre réduite et saturée en haute saison freine la fréquentation de l'île. La rentabilité des établissements hôteliers présents dans la base FIBEN est enfin assez faible, en raison de frais de personnel importants, du coût élevé des matières premières et des autres charges. Enfin, la rentabilité des entreprises de l'industrie touristique est disparate selon le secteur.

La Note Expresse Éclairage est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

L'industrie touristique réunionnaise compte près de 4 700 entreprises en 2013. A l'instar d'autres pans de l'économie réunionnaise, l'industrie touristique se compose principalement de très petites structures. Au total, plus de 13 000 personnes travaillent dans ces entreprises, soit près de 7 % des effectifs salariés. L'hôtellerie-restauration est logiquement le secteur le plus important de cette industrie, concentrant en 2013 les trois quarts des entreprises touristiques, et plus de la moitié des salariés. Néanmoins, toutes ces entreprises ne travaillent pas exclusivement à l'attention des touristes. En prenant en compte les différents niveaux de « touristicité » de chaque activité, le tourisme représente 2,6 % de la valeur ajoutée totale en 2005. Les activités touristiques concernent en

Rentabilité des hôtels classés à La Réunion et des hébergements en France en 2012



* Valeur ajoutée plus solde des autres charges et produits
Sources : IEDOM, Fiben ; Banque de France

Publication de l'Observatoire des tarifs bancaires dans les DOM d'octobre 2014

L'IEDOM vient de publier le dernier Observatoire public des tarifs bancaires dans les DOM. Basé sur les tarifs bancaires arrêtés au 1^{er} octobre 2014, il montre que la quasi-totalité des tarifs (28 sur 32) reste stable à La Réunion, par rapport aux données du 1^{er} avril 2014. Dans l'ensemble des DOM, 23 tarifs moyens sur 33 recensés sont stables, y compris les frais de tenue de compte. Seuls 3 tarifs moyens connaissent une augmentation réelle. La plus significative concerne, comme au semestre précédent, la lettre d'injonction. Toutefois, 10 moyennes DOM de tarifs de l'extrait standard sur 14 restent inférieures ou égales aux moyennes nationales publiées par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF).

La publication est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Octobre 2014	129,3	+0,1 %	0,0 %
	IPC France entière		127,8	0,0 %	+0,5 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Octobre 2014	30 264	-3,2 %	+13,0 %
	Cumul (milliers d'euros)		248 691	-	+7,1 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Septembre 2014	354,7	-13,5 %	+5,8 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Sept.	3 415,1	-	+4,3 %
	Exportations (millions d'euros)	Septembre 2014	18,7	+10,2 %	-18,2 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Sept.	188,4	-	-11,8 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Septembre 2014	135 430	+0,2 %	+0,4 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Septembre 2014	138 717	-34,9 %	-2,4 %
	Cumul	cumul Sept.	1 496 221	-	+0,3 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	2 ^e trimestre 2014	48 100	-17,1 %	-3,2 %
	Cumul	cumul Juin	351 700	-	-8,7 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Septembre 2014	18 320	-	-0,7 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Septembre 2014	253,3	-	-1,1 %
	Effectifs salariés du BTP	Septembre 2014	15 869	-0,5 %	+0,8 %

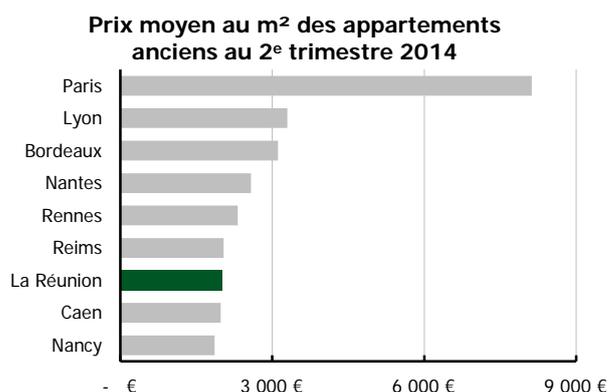
Adoption du budget 2015 des Outre-mer

L'assemblée nationale a adopté, à la quasi unanimité, le budget 2015 des Outre-mer le 04 novembre 2014. Les crédits de paiement s'établissent ainsi à 2,013 milliards d'euros, soit une légère progression de 0,3 % pour 2015 par rapport à 2014. Quatre axes de priorité ont été identifiés dans ce budget : le soutien à l'emploi, l'insertion des jeunes sur le marché du travail, le logement social et l'investissement des collectivités publiques. Parmi les mesures votées, on peut citer le relèvement dès 2015 du plafond de réduction d'impôt de 10 000 à 18 000 euros pour l'investissement dans le logement locatif intermédiaire en Outre-mer, la majoration en 2015 du crédit d'impôt compétitivité emploi par rapport à la métropole, ainsi que sa sur-majoré l'année suivante pour les secteurs soumis à une forte concurrence. Enfin, le taux du crédit d'impôt recherche est porté à 50 % en Outre-mer.

Baisse du prix médian des appartements anciens au 2^e trimestre 2014

Selon les « Notaires de France », le prix médian des appartements anciens vendus à La Réunion est estimé à 2 000 €/m² au deuxième trimestre 2014. Il s'inscrit en baisse de 9,5 % sur un an, soit une contraction plus forte que celle observée en France métropolitaine (-1,3 %), selon l'indice Notaires-Insee (-1,1 % en province). Le prix médian au m² dans l'île est proche de celui observé à Caen et à Reims, mais nettement en deçà du prix médian parisien (8 120 €/m²).

Parallèlement, le prix médian des maisons anciennes à La Réunion augmente de 7,5 % et s'établit à 179 000 euros. A l'inverse, l'indice Notaires-Insee sur les ventes de maisons anciennes en France métropolitaine baisse de 1,2 % (-0,8 % en province).



Sources : Notaires de France, indice de valorisation Notaires - Insee

La note de conjoncture immobilière des notaires de France est disponible sur [leur site internet](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,05%	date d'effet	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal		0,30%		10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt		-0,20%		10/09/2014

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

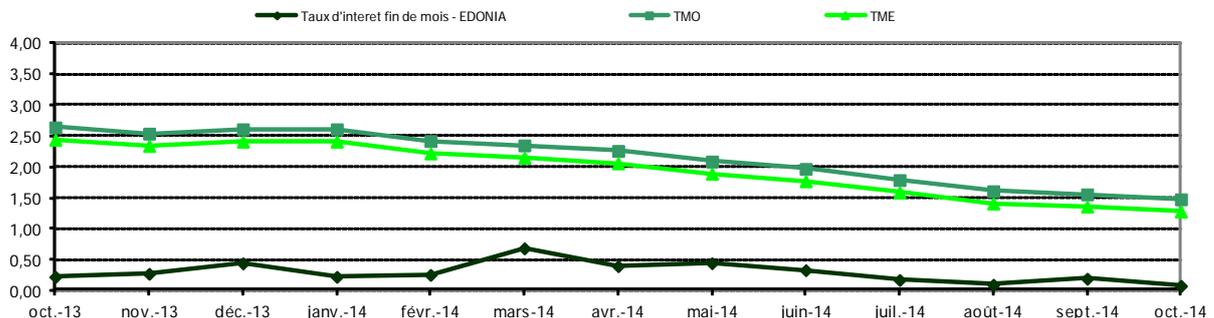
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1770%	0,1010%	0,1970%	0,0820%	0,0100%	0,0860%	0,1890%	0,3400%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1,59%	1,41%	1,36%	1,28%	1,79%	1,61%	1,56%	1,48%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

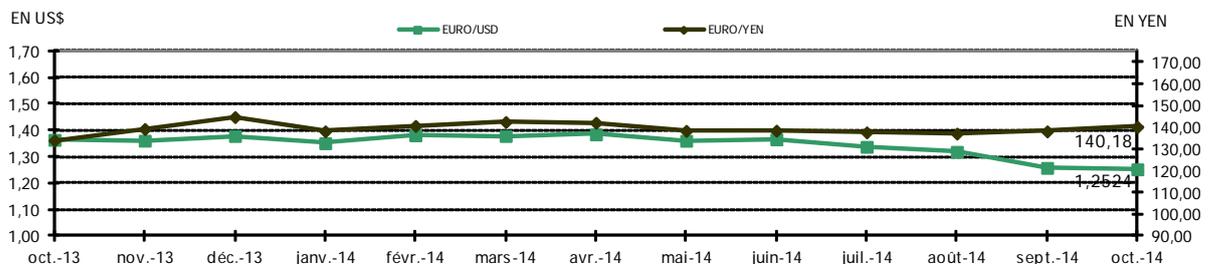
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2524	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,7517	EURO/SRD (Surinam)	4,1323
EURO/JPY (Japon)	140,1800	EURO/BWP (Botswana)	11,5039	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,242
EURO/CAD (Canada)	1,4120	EURO/SCR (Seychelles)	17,7806	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,3159
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7843	EURO/MUR (Maurice)	39,294	EURO/BBD (La Barbade)	2,5055
EURO/SGD (Singapour)	1,6111	EURO/BRL (Brésil)	3,0714	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,9446
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7125	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,879	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3388,622	EURO/XCD (Dominique)	3,3809	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	